

# Concours Graines d'Agro 2022

## Règlement du concours

### ARTICLE 1 : Présentation du concours

L'institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement dénommé l'Institut Agro, ci-après désigné l'Institut Agro (Établissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel), l'association amicale des anciens élèves de l'Institut Agro ci-après désignée Institut Agro Alumni et l'Institut Agro Fondation lancent la quatorzième édition du concours **Graines d'Agro**, en partenariat avec l'Université de Montpellier et l'INRAE.

Ce concours est ouvert à tous les porteurs de projet dont le projet est en relation avec les thématiques de formation et recherche de l'Établissement - Agriculture, Alimentation, Environnement - et est susceptible d'apporter une réponse innovante pour contribuer aux transformations agro-écologiques, alimentaires, numériques, climatiques, énergétiques, économiques et sociales, pour mieux vivre dans un environnement préservé.

#### Comité d'organisation :

Pour favoriser le bon déroulement du concours, il est créé un comité d'organisation composé de représentants de l'Institut Agro, de l'Université de Montpellier, de l'INRAE, de l'Institut Agro Alumni, de l'Institut Agro Fondation et de la chaire AgroSYS.

### ARTICLE 2 : Conditions de participation

#### 2.1 - Les candidats

Peuvent candidater :

- les étudiants actuellement en formation initiale quel que soit le niveau de formation,
- les personnes en activité professionnelle, n'ayant pas encore déposé les statuts de l'entreprise pour le projet présenté au concours,

Ne sont pas admis à concourir : les personnels de l'Institut Agro et des établissements organisateurs.

#### 2.2 - Les projets

Tout projet présenté doit satisfaire aux critères généraux suivants sur le fond et sur la forme :

- Etre un projet personnel présentant une certaine originalité et créativité,
- Relever des thématiques de l'établissement (alimentation, agriculture, environnement, paysage
- Contribuer à la transition écologique et/ou au développement des territoires et mettant l'accent sur des pratiques environnementales et/ou sociales vertueuses,
- Faire preuve de faisabilité et d'ambition,
- Décrire précisément les objectifs du projet,
- Comporter un plan de réalisation,
- Présenter une qualité de rédaction et présentation soignée.

### ARTICLE 3 : Modalités de participation

Tout candidat souhaitant participer au concours **Graines d'Agro** doit retourner, uniquement par courriel à l'adresse : [concours.grainesdagro@supagro.fr](mailto:concours.grainesdagro@supagro.fr), le formulaire de présentation de son projet ( voir Annexe 1 - Dossier n°1 ), dûment complété, sous format PDF ainsi qu'une vidéo de présentation du projet (voir Annexe 2). Ce formulaire est à télécharger à partir du **12 octobre 2022** sur les sites :

- [www.institut-agro-montpellier.fr](http://www.institut-agro-montpellier.fr)
- [www.supagro-alumni.fr](http://www.supagro-alumni.fr)

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux conditions de participation tant de forme (délai, qualité de présentation et de rédaction, format PDF, etc.) que de fonds (voir Article 2) ne sera pas validé. Toute tentative de fraude entraînera l'annulation immédiate de la participation.

### ARTICLE 4 : Modalités de sélection

#### 4.1 - Présélection

La transmission du dossier n°1 et de la vidéo n°1 se fera, au plus tard le 6 décembre 2022 à minuit, par courriel à l'adresse [concours.grainesdagro@supagro.fr](mailto:concours.grainesdagro@supagro.fr)

Une présélection des projets s'effectuera sur la base de ces 2 éléments par un Jury interne composé de représentants de l'Institut Agro, de l'Institut Agro Alumni, de l'Université de Montpellier, de l'INRAE, de l'Institut Agro Fondation et de la chaire AgroSYS.

#### 4.2 - Sélection finale

Les candidats dont les projets auront été présélectionnés, devront remettre un dossier complémentaire ( voir Annexe 3 - trame d'aide à la rédaction Dossier n°2 ) et une vidéo ( voir Annexe 4 - Consignes Vidéo 2 ) à transmettre uniquement par courriel à l'adresse :

[concours.grainesdagro@supagro.fr](mailto:concours.grainesdagro@supagro.fr)

La date limite de remise du **dossier N°2 et de la vidéo n°2**, est fixée au **9 février 2023 à minuit**.

Les candidats seront ensuite invités à présenter oralement devant un Jury composé d'experts choisis en fonction de la thématique des projets. Les modalités sont les suivantes :

- 6 minutes pour la présentation orale
- suivie de 20 minutes de questions du jury

Pour un projet monté en équipe, un chef de projet doit être désigné pour représenter les autres membres.

Il est prévu que les présentations se déroulent les **15 et 16 février 2023**. Les horaires exacts seront précisés ultérieurement.

Les projets entrent dans 3 catégories et les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- **Catégorie Entrepreneuriat :**

Le ou les prix de cette catégorie récompenseront les meilleurs projets de création d'entreprise, en phase de maturation

Principaux critères d'évaluation :

- Faisabilité technique et rentabilité économique
- Avantage concurrentiel sur le territoire

- Impact positif sur l'environnement et/ou la société
- Porteur et équipe

Le prix pouvant être attribué est le Prix Graine d'Excellence,

#### - **Catégorie Innovation :**

Le ou les prix pour cette catégorie seront décernés au projet présentant l'innovation technologique, d'usage ou sociale la mieux appréciée par le jury.

Principaux critères d'évaluation :

- Nature et intensité de l'innovation
- Résultats et impacts envisagés
- Impact positif sur l'environnement et/ou la société
- Porteur et équipe

Les prix pouvant être attribués sont le prix Graine d'Avenir et le prix Graine d'Espoir

#### - **Catégorie Initiative :**

Le prix de cette catégorie récompensera un projet concernant les champs d'expression ou d'engagement suivants : écocitoyenneté, lien social, éducation, solidarité locale ou internationale, culture.

Principaux critères d'évaluation :

- Originalité de l'initiative
- Mise en œuvre
- Résultats et impacts envisagés
- Porteur et équipe

Le prix pouvant être attribué est le Prix Graine d'Initiative

### **4.3 Engagement de présence**

Tout candidat présélectionné s'engage à tout mettre en œuvre pour venir présenter son projet devant le jury. En cas d'empêchement, il doit impérativement en avvertir le comité d'organisation 3 (trois) semaines avant la soutenance et si dans ce cas aucune solution n'est trouvée pour que son projet soit présenté au jury, il sera éliminé.

### **4.4 Attribution des prix**

Une fois les soutenances terminées, le comité d'organisation du concours se réunira, et sur la base des recommandations des différents jurys, décidera de l'attribution des prix.

Les noms des lauréats resteront secrets jusqu'à la remise des prix.

Pour les projets déposés en équipe, une personne devra être désignée pour toucher l'intégralité du prix attribué au projet. Ce chef de projet sera l'interlocuteur privilégié des organisateurs du concours.

## **ARTICLE 5 : Les Jurys**

**5.1** - Ils seront constitués une fois réalisée la pré-sélection des projets. Leur composition sera adaptée en fonction du contenu et thématiques des projets.

**5.2** - Les délibérations des Jurys se feront et resteront dans la confidentialité.

**5.3** - Les membres des Jurys ont pris connaissance du présent règlement et sont tenus à un devoir de confidentialité.

## ARTICLE 6 : Remise des prix

Le concours est doté de 10 500 € de prix qui sont habituellement répartis par le comité d'organisation sur trois à quatre prix : prix Graine d'Excellence, prix Graine d'Avenir, prix Graine d'Espoir et prix Graine d'Initiative.

Les montants des prix seront adaptés en fonction de la catégorie du porteur, de la nature du projet et de son stade de développement et des différents besoins pour sa réalisation.

Un prix "Agriculture durable" de 500 € financé par la Chaire AgroSYS pourra récompenser une innovation portant sur une solution durable au service de l'agriculture.

Chaque année une cérémonie de remise des prix est organisée.

**Les lauréats s'engagent à tout mettre en œuvre pour être présents à cette cérémonie qui aura lieu le 16 février 2023, ou se faire représenter par un membre de leur équipe.**

## ARTICLE 7 : Calendrier

**12 octobre 2022** : ouverture des inscriptions

**6 décembre 2022 minuit** : date limite de dépôt des projets, (dossier n°1 et vidéo n°1)

**13 décembre 2022** : présélection des projets et annonce par mail des résultats le 15 décembre 2022

**9 février 2023 minuit** : date limite de remise des dossiers complets (dossier n°2, et vidéo n°2)

**15 et 16 février 2023** : audition des candidats

**16 février 2023** : cérémonie de remise des prix

## ARTICLE 8 : Clauses de réserves

Le comité d'organisation se réserve le droit, sans engager sa responsabilité :

**8.1** – De modifier la valeur globale de la dotation ou le nombre de prix énoncés à l'article 6 en cas d'un nombre insuffisant de projets de qualité.

**8.2** – De proroger, d'écourter, de modifier le calendrier de déroulement ou d'annuler la présente opération, si la qualité des projets présentés est insuffisante ou si le nombre de candidatures est insuffisant.

**8.3** – D'arbitrer tout litige concernant les protestations liées au présent concours.

## ARTICLE 9 : Acceptation du Règlement et obligations

La participation au concours et le dépôt de dossier de candidature entraînent, pour les participants, l'acceptation de l'ensemble des clauses du présent règlement et pour les lauréats l'acceptation à titre gratuit de la publication, selon tous modes, des résumés des projets (à fournir par les candidats retenus pour l'étape de sélection), à des fins médiatiques dans le cadre de la présente opération.

Les lauréats s'engagent à n'utiliser les dotations que dans le cadre de la réalisation du projet.

A cet effet, à la demande de l'Institut Agro, les lauréats s'engagent à fournir un an après la remise du prix un bilan du projet. Celui-ci pourra rester confidentiel à la demande expresse du candidat.

Les membres du comité d'organisation et du jury, s'engagent à ne pas diffuser les coordonnées des participants sans accord préalable des intéressés, ni aucune information confidentielle relative au projet.

Pour tout renseignement adressez vos questions par courriel à : [concours.grainesdagro@supagro.fr](mailto:concours.grainesdagro@supagro.fr)

### Contacts Organisation Concours

Hélène DORCHE – Référente entrepreneuriat étudiant - 06 25 30 15 13

Raphaël GIRARDIN – Responsable Entrepreneuriat & Incubateur AgroValo Méditerranée – 06 58 25 66 96

## Annexe 1

# Concours Graines d'Agro 2022

## Dossier N°1 (à remplir directement)

### 1. Le projet

- **Acronyme du projet :**
- **Les points clefs de mon projet 1 PAGE MAXIMUM !**

Voici à titre d'exemples quelques critères pour vous aider dans votre rédaction :

Origine du projet, l'objet du projet, caractère innovant (originalité, créativité, nouveauté), ouverture sur l'international, ambition et impact attendu.

- **Motivation (4 lignes maximum par réponse)**

- 1- Pourquoi participez-vous à ce concours ?
- 2- En quoi votre projet mérite-t-il d'être sélectionné ?
- 3- Quelles sont vos attentes de ce concours (prix, accompagnement, conseils, etc.) ?

- **Positionnement du projet (mettre une croix)**

Thématique	Création d'un nouveau produit/service	Création d'une entreprise	Une initiative citoyenne et/ou solidaire	Solution Agriculture durable	Autre (préciser)
Alimentaire					
Agriculture					
Environnement					
Autre (préciser)					

### 2. Qui porte le projet ?

- **Personne référente sur le projet**
  - **Coordonnées**

NOM :

Prénom :

Age :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

E-mail institutionnel :

E-mail personnel :

Partenaires

- Situation actuelle  
Statut :        Etudiant                                  Actif  
Cursus suivi (niveau et nom de la formation, nom de l'établissement) :  
Année d'obtention du dernier diplôme :  
Situation professionnelle :

- Compétences (acquises ou à développer) pour mener le projet (**5 lignes maximum**) :

➤ **Si le projet est réalisé en groupe**

Compléter le tableau ci-dessous pour présenter les autres membres de l'équipe-projet :

NOM	Prénom	Cursus suivi et niveau d'études	Situation actuelle	Compétences en rapport avec le projet et répartition des rôles

### 3. Mes engagements

Je soussigné-e.....en tant que candidat-e au concours **Graines d'Agro** certifie l'exactitude des renseignements fournis dans le présent dossier.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur du concours et m'engage à respecter les conditions de participation indiquées.

Date et signature

#### Attention !

**Le présent formulaire est à renvoyer uniquement sous format PDF en un seul fichier nommé « GA2022-D1-NOM Prénom-Nom du projet », par mail à l'adresse :**

**[concours.grainesdagro@supagro.fr](mailto:concours.grainesdagro@supagro.fr)**

**Clôture des inscriptions le 6 décembre 2022 à minuit.**

## ANNEXE 2

### Consignes pour la vidéo N°1

La vidéo N°1 doit être une vidéo simple mettant en scène le porteur de projet.

Elle est destinée exclusivement aux membres du jury de présélection chargé de sélectionner les idées ou projets innovants porteurs d'impacts, qui ont la plus grande chance d'aboutir. Elle permet au porteur de projet de s'adresser directement au jury de présélection. Elle ne sera pas diffusée en dehors du jury.

Elle est tournée sur smartphone ou sur votre ordinateur et vous la transmettez en format Mp4.

Elle comprend :

- une page d'accueil mentionnant " L'Institut Agro - Concours Graines d'Agro 2022-2023" + Nom du Porteur de Projet
- une présentation d'**1 mn** maxi, le jury y trouvera les informations suivantes dans l'ordre de votre choix
  - Présentez l'équipe
  - A quelle contrainte/problématique souhaitez-vous répondre ?
  - Quelle solution/projet pouvez-vous apporter ?
  - En quoi le projet est-il innovant ?

Nous aurons besoin de la **transmission du lien d'accès** à votre vidéo (en utilisant par exemple We Transfer) **au plus tard pour le 6 décembre 2022 avant minuit**, sur l'adresse :

[concours.grainesdagro@supagro.fr](mailto:concours.grainesdagro@supagro.fr)

## ANNEXE 3

### Trame d'aide à la rédaction du dossier n°2

#### UNIQUEMENT pour les projets qui auront été présélectionnés)

**Merci de rédiger ce document de manière claire et synthétique, vous pouvez organiser les rubriques comme vous le souhaitez, ajouter des graphiques et des schémas illustrés.**

1. Nom du projet
2. Nom de la personne référente sur le projet, présenter la répartition générale des responsabilités entre les membres de l'équipe

#### **Pourquoi votre offre ?**

3. Quel besoin avez-vous identifié ?
4. Quelle est votre proposition de produit ou de service pour répondre au besoin identifié ?
5. Quels avantages apportent votre solution par rapport aux concurrents Quel est votre savoir-faire ? ou votre technologie ? Quels seront les utilisateurs de votre offre de produit/service ?
6. Caractériser le marché (taille, tendances) sur lequel évoluera votre solution et les concurrents présents sur ce marché
7. De quels partenaires aurez-vous besoin ?

### Votre modèle économique

8. Quelle sera votre clientèle cible ? et comment pouvez-vous vous faire connaître auprès d'elle ?  
A quel prix allez-vous proposer votre offre ?
9. Votre projet sera-t-il rentable ?  
Quel est votre scénario de vente pour la première année ? Quelles seront vos dépenses d'investissement ? Vos coûts d'exploitation ? Vos besoins en financement ?  
De quels investissements avez-vous besoin pour la première année de fonctionnement ? Estimez vos charges de fonctionnement  
Estimer les ventes et les bénéfices/pertes
10. En quoi votre activité aura un impact sur le plan sociétal ? et sur le plan environnemental ?
11. Quelles sont les perspectives d'évolution à 3 ans de mon entreprise, et la part de marché visée ?
12. Votre auto-évaluation : quels sont les points forts et les axes de progrès du projet, les opportunités et les menaces du marché ?
13. En synthèse : **résumer votre projet en 1 phrase**

Vous pouvez utiliser la grille du Lean Canvas ci-dessous pour schématiser votre modèle économique.

#### **Important :**

**Le nombre de pages maximum autorisé est de 6 hors annexes, 11 avec annexes.**

**La date limite d'envoi des dossiers sous format PDF en un seul fichier nommé « GA2022-D2-NOM Prénom-Nom du projet », est fixée au 9 février 2023 à minuit, uniquement à l'adresse :**

[concours.grainesdagro@supagro.fr](mailto:concours.grainesdagro@supagro.fr)

## Lean Canvas d'après Ash Maurya

<p><b>Problème</b> </p> <p>Quels sont les 3 principaux problèmes que vous souhaitez résoudre ?</p>	<p><b>Solution</b> </p> <p>Quelles sont les 3 principales solutions apportées par votre offre pour répondre aux problèmes ou aux besoins de vos clients ?</p>	<p><b>Proposition de valeur unique</b> </p> <p>En quoi votre offre répond-elle efficacement aux besoins du marché ? En quoi est-elle différente et meilleure que les autres ?</p>	<p><b>Avantage compétitif</b> </p> <p>En quoi avez-vous une longueur d'avance sur la concurrence ? Comment vous protégez-vous d'elle ?</p>	<p><b>Segments de clientèle</b> </p> <p>Qui sont vos clients? Peuvent-ils être segmentés ?</p>
<p>-----</p> <p><b>Alternatives existantes</b></p> <p>Comment ces problèmes sont-ils actuellement résolus?</p>	<p><b>Indicateurs de performance</b> </p> <p>Quels indicateurs clés devez-vous surveiller en priorité pour vérifier la vigueur de votre activité ?</p>	<p>-----</p> <p><b>Votre «Pitch»!</b></p> <p>Quel est le «minimal pitch» de votre activité? Décrivez-la en un slogan !</p>	<p><b>Canaux</b> </p> <p>Par quels canaux de communication et de distribution touchez-vous vos clients ? Quels sont les temps forts de la relation client ?</p>	<p>-----</p> <p><b>Utilisateurs pionniers</b></p> <p>Qui seront vos early adopters ?</p>
<p><b>Coûts</b> </p> <p>Quels sont les coûts (ponctuels et récurrents) liés au lancement et au fonctionnement de votre activité ?</p>		<p><b>Sources de revenus</b> </p> <p>D'où vient l'argent ? Qui paie ?</p>		

Partenari

## ANNEXE 4

### Consignes pour la vidéo N°2

La vidéo est tournée sur smartphone ou sur votre ordinateur.

Elle est transmise en format Mp4.

Vous intégrerez :

- une page d'accueil mentionnant " L'Institut Agro Montpellier - Concours Graines d'Agro 2022-2023" + Nom du Projet
- un pitch d' 1mn30 maxi, le lieu et la mise en scène sont libres de choix.
  - Présentez l'équipe
  - A quelle contrainte/problématique souhaitez-vous répondre ?
  - Quelle solution/projet pouvez-vous apporter ?
  - Quels sont les points-clefs de mon projet ?
  - Quelle est mon histoire ?
  - Qu'est-ce qui est important pour moi dans ce projet ?
- une page de fin avec logos des organisateurs, partenaires et logo Graines d'Agro (en pièce jointe)

Merci d'intégrer les sous-titres à votre vidéo car elle sera aussi projetée à la cafeteria Agroforum où le niveau de bruit ambiant peut être élevé. Si vous n'y arrivez pas, nous vous demandons de joindre le texte de votre discours, en fichier word séparé, pour que le service audio-visuel puisse intégrer les sous-titres dans la vidéo.

Veiller à n'utiliser que des illustrations libres de droit, en effet cette vidéo est destinée à être diffusée largement sur la plate-forme Ticéa, sur la plate-forme des Alumni, ainsi que sur le site Internet des établissements.

Nous aurons besoin de la **transmission du lien d'accès** à votre vidéo (en utilisant par exemple We Transfer) **au plus tard pour le 9 février avant minuit**, sur l'adresse : [concours.grainesdagro@supagro.fr](mailto:concours.grainesdagro@supagro.fr)